

AVIS

MODIFICATION SIMPLIFIEE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT PRIEST EN JAREZ
MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Le Président de Saint-Etienne Métropole a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint Priest en Jarez pour :

- Intégrer des dispositions précisant les modalités d'intégration paysagère et architecturale des constructions dans le règlement de la zone UB du quartier historique du Crêt.

Par délibération en date du 04 octobre 2018, le Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de Saint Priest en Jarez.

Il est donc procédé à une mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de Saint Priest en Jarez pendant une durée de 32 jours, du mardi 16 octobre 2018 (10h00) au vendredi 16 novembre 2018 (16h00) inclus.

Pendant cette période, le dossier sera tenu à la disposition du public :

- à la commune de Saint Priest en Jarez, en mairie, 8 rue Claudius Cottier 42271 Saint Priest en Jarez aux jours et heures habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil des observations du public,
- au siège de Saint-Etienne Métropole, Direction de l'Aménagement du Territoire, 2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne, aux jours et heures habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil des observations du public, et sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le dossier mis à disposition comprend le projet de modification avec l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA).

A l'issue de cette mise à disposition, le Président de Saint-Etienne Métropole en présentera le bilan devant le Conseil Métropolitain, qui en délibérera et adoptera, le cas échéant, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.